

Dépôt :

Dan Biancalana (LSAP)

Luxembourg, le 9 juin 2026

3

Motion

La Chambre des Député-e-s,

Considérant

- que le projet de loi n° 8684 élargit les compétences de la commission consultative appelée à intervenir dans des situations concernant des mineurs non accompagnés ;
- que cette commission consultative se voit confier de nouvelles missions, notamment dans le cadre de l'évaluation individuelle de l'intérêt supérieur de l'enfant avant certaines décisions relatives au transfert, au retour ou au statut de séjour de mineurs non accompagnés ;
- que l'OKAJU formule des critiques importantes concernant le manque d'indépendance, de neutralité et de pluridisciplinarité de la commission consultative existante ;
- que l'OKAJU insiste sur la nécessité de garantir une commission véritablement indépendante, neutre et pluridisciplinaire, réunissant des expertises en droits de l'enfant, santé mentale, santé physique, protection de l'enfance, développement de l'enfant, scolarité et migration ;

Invite le Gouvernement à

- garantir que l'élargissement des compétences de la commission consultative s'accompagne d'une restructuration de celle-ci, afin d'assurer qu'elle dispose d'une expertise spécialisée et pluridisciplinaire pour traiter les situations relevant de ses nouvelles missions, en particulier celles concernant les mineurs non accompagnés ;
- garantir que la commission consultative exerce ses missions en toute indépendance à l'égard des autorités compétentes en matière de contrôle migratoire, de transfert, de retour ou de statut de séjour ;
- garantir que la neutralité de la commission consultative soit pleinement assurée, notamment par sa composition, des règles de fonctionnement et des garanties institutionnelles permettant d'écartier tout risque de conflit d'intérêts.


Dan Biancalana


Georges Eygel


TAINA BOFFERT